



## **CIRCUIT DEPARTEMENTAL JEUNES DU DIMANCHE 06 AVRIL 2025**

**Gymnase du Collège du Larzac / Route de la Tune 12230 La Cavalerie**

**Minibad, Poussin, Benjamin, Minime, Cadet, Junior**  
En priorité SH et SD

### **REGLEMENT PARTICULIER**

N° d'autorisation : en cours

- 1.** Juge-Arbitre : Emmanuel NOUVIALE
- 2.** Le tournoi se déroulera conformément aux règles de la FFBad et selon le règlement particulier de ce tournoi.
- 3.** Il est ouvert à tout licencié à la FFBad. Le droit d'inscription est fixé à 10€.
- 4.** La compétition accueillera, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, en priorité les disciplines Simple Hommes, Simple Dames. Elle est ouverte aux catégories Minibad, Poussin, Benjamin, Minime, Cadet et Junior.  
Le tournoi est organisé en poules avec 2 sortants par poule, ou en poule unique selon.  
La constitution des poules se fera en fonction de deux critères :
  - la catégorie d'âge
  - le classement du joueurLe but étant d'équilibrer au mieux les poules (l'organisateur pourra également regrouper ou diviser les catégories en fonction du nombre de compétiteurs).
- 5.** En accord avec le Juge Arbitre, les organisateurs pourront se réserver le droit de modifier les poules en fonction d'éventuels forfaits, si aucun match du tableau n'a été commencé.
- 6.** Le comité d'organisation pourra également modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité, toujours avec accord avec le Juge Arbitre. Ses décisions sont sans appels.
- 7.** Le nombre d'inscrits est limité à 60.
- 8.** La date limite d'inscription est fixée au lundi 31 mars 2025. Le tirage au sort, réalisé par le CODEP, aura lieu le mardi 01 avril 2025.
- 9.** Les classements par points hebdomadaires (CPPH) utilisés pour le tirage au sort seront ceux disponibles sur le site de la FFBad le mardi 01 avril 2025.
- 10.** Les volants seront fournis par le Comité. Les joueurs devront venir chercher les volants à la table de marque avant chaque match.

Le volant officiel du tournoi sera le RSL Tourney 3.

**11.** Les horaires des matchs seront affichés dans la salle à titre indicatif.

Les joueurs devront se tenir prêt à jouer 45 mn avant l'horaire prévu dans la mesure du possible. Tout joueur absent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match pourra être disqualifié par le Juge Arbitre.

Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir le Juge Arbitre et la table de marque sous peine d'être disqualifié.

Les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 21 points.

Les matchs seront auto-arbitrés. Toutefois en cas de demande un arbitre sera désigné par le juge arbitre. Pour les joueurs débutants, une personne pourra être sollicitée pour le comptage des points sans exercer le rôle d'arbitre.

**12.** Le match devra commencer 3 minutes après l'appel des joueurs ; temps de préparation et essai des volants inclus.

**13.** Le temps de repos minimal entre 2 matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit en accord avec les intéressés et sous réserve d'acceptation par le Juge Arbitre.

**14.** Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés, les arbitres, les membres du comité d'organisation et les conseillers entre deux sets et lors de la pose à 11 points.

**15.** Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation auprès du Juge Arbitre.

**16.** Tout volant touchant l'infrastructure de la salle (plafond ou autre élément) durant l'échange sera considéré comme « faute » et sera remis 2 fois à l'engagement.

**17.** Aucun remboursement ne sera effectué sans justificatif après la date du tirage au sort.

**18.** Chaque participant au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera dans les délais impartis, les pièces justificatives à la Commission Régionale des Tournois de la Ligue Occitanie de Badminton.

**19.** Droit à l'image : le comité d'organisation se réserve le droit et sans contrepartie d'utiliser les photos et films réalisés lors de ce tournoi pour ses publications et communications. Toute personne désirant user de son droit absolu de s'opposer à l'utilisation de son image doit le faire connaître dès son arrivée dans le gymnase auprès des organisateurs (table de marque).

**20.** Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols, accidents ou incidents à l'intérieur ou aux abords de la salle.

**21.** Le présent règlement sera affiché dans la salle.

**22.** Toute participation à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Le Comité d'Organisation